

« Chacun s'engage pour réussir ensemble »

1/ Le club s'engage à :

- **assurer l'encadrement** des entraînements et des compétitions,
- **former** les joueurs(ses), les arbitres, les officiels de table, les entraîneurs,
- proposer les conditions de pratique du basket les plus adaptées possibles à chacun,
- mettre à disposition le **matériel**, les **équipements** nécessaires et les **salles** dans le cadre des accords passés avec la Mairie,
- répondre aux demandes des licenciés **en fonction de ses possibilités et toujours dans l'intérêt général**,
- **entretenir l'esprit de convivialité dans le club**: animations sportives et extra-sportives, accueil, courtoisie, écoute et respect mutuels,

2/ Le joueur(se) s'engage à :

- participer **régulièrement** aux entraînements, aux matches et suivre toutes les activités de l'équipe pour une année sportive complète,
- **s'impliquer** réellement selon ses moyens,
- se présenter **à l'heure** aux **rendez-vous fixés** pour les matches,
- **prévenir le plus tôt possible** l'entraîneur ou le coach en cas d'absence,
- accepter **les règles établies** dans son équipe,
- assurer l'arbitrage, la table de marque, selon **le planning des week-ends**
(en cas d'absence ni justifiée ni remplacée les mesures suivantes s'appliquent:
1^{ère} absence : 1 **convocation** en +,
2^{ème} absence : 1 match de **suspension** dans les 2 matches à venir et 1 **convocation** en +),
- participer à **l'école d'arbitrage** ALPCM à la demande du club (lors d'une des années **cadet(te)**),
- participer à **la paire-club du club** à l'issue de la formation acquise à **l'école d'arbitrage**,
- participer au **rangement** de la salle et du matériel (ballons, maillots, table de marque, etc.),
- **respecter** l'arbitre, ses partenaires, l'entraîneur, le coach (les **sanctions** sportives ou financières pour manquement seront intégralement **à la charge du licencié**)
- privilégier le dialogue et la **concertation** en toute circonstance,
- **encourager** toutes les équipes du club, sans dénigrer l'adversaire,
- veiller à la **propreté** des vestiaires, des sanitaires, de la salle, à domicile comme à l'extérieur,
- **entretenir**, laver et **rendre** les tenues prêtées pour la saison,
- payer sa licence,
- **consulter** chaque semaine, les informations affichées à l'entrée de la salle et/ou le site
www.alpcm-nantesbasket.fr

3/ Les parents s'engagent à :

- **déléguer** au club les **apprentissages** techniques et éducatifs de leur(s) enfant(s) à l'entraînement et en compétition,
- **respecter et faire respecter** les choix de l'entraîneur, du coach, du club (ce qui n'exclut pas les échanges en avisant le **parent référent**),
- **solliciter** le parent référent ou l'entraîneur pour évoquer toute situation concernant leur(s) enfant(s),
- assurer les **déplacements** de l'équipe, et les permanences « **bar et bonbons** », par roulement, selon le planning établi en concertation avec le parent référent,
- **participer** à la vie du club (manifestations diverses, matches des autres équipes, aide ponctuelle),
- **respecter** les arbitres, les adversaires, les officiels de la table de marque, les bénévoles, les spectateurs, les joueurs à domicile comme à l'extérieur en faisant preuve de fair-play.

à Nantes, le Nom : Prénom :

Je reconnais **avoir pris connaissance** de cette charte et **m'engage à la respecter** pour la saison à venir.

Signature:
du licencié

Signature:
du représentant légal

Pour l'ALPCM,
le Président